La vallée de la Meuvette

Départ : **MONTIGNY-SUR-AVRE**
Arrivée : **MONTIGNY-SUR-AVRE**
Niveau : **Difficile**
Note : ★☆☆☆☆

Durée moyenne : **6:00**
Longueur : **46,78 km**
Dénivelé positif : **222 m**
Dénivelé négatif : **-191 m**

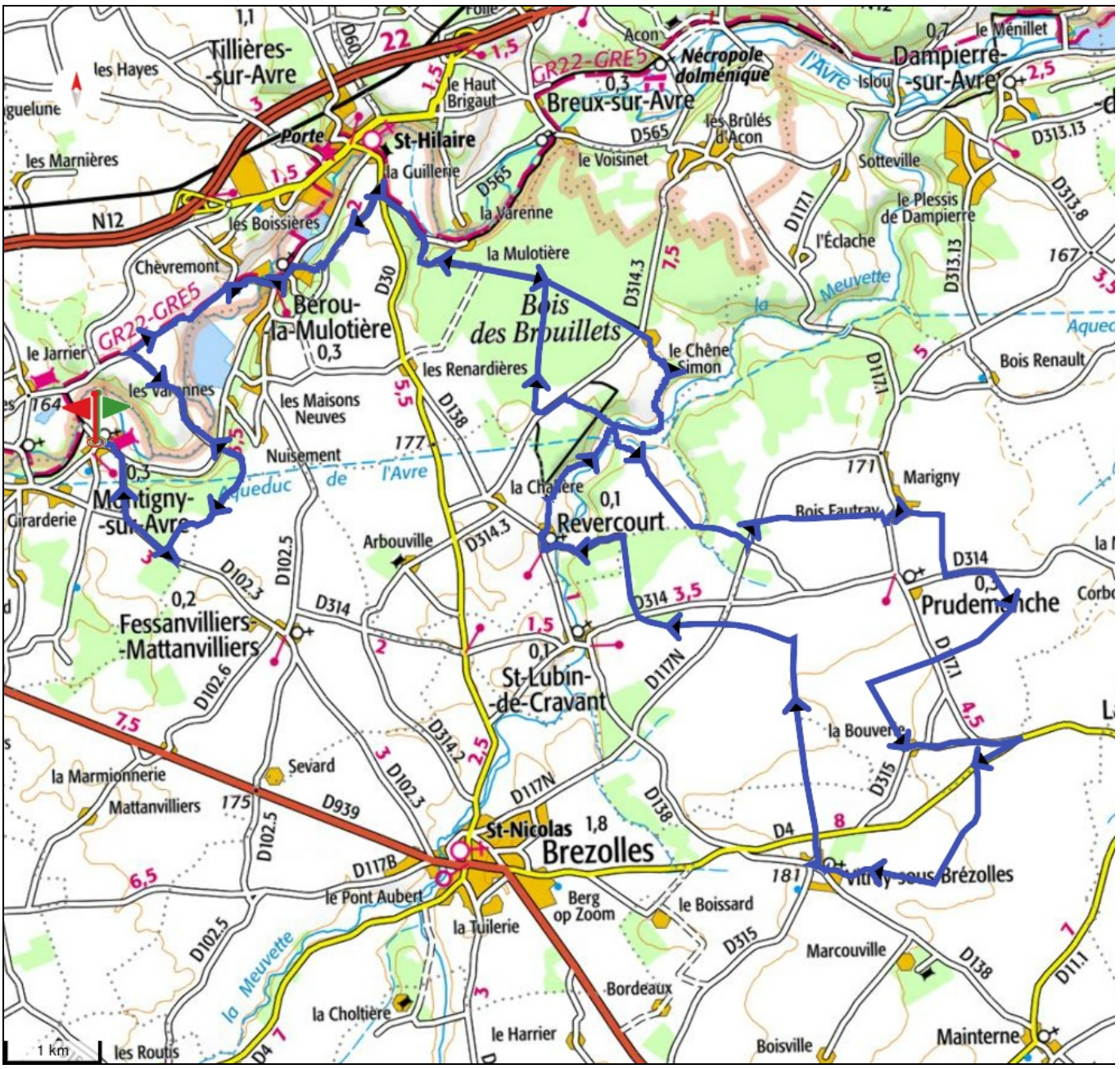

DESCRIPTION DU CIRCUIT

Au départ de la vallée de l'Avre, partez à la découverte de la plaine du Thymerais, paysage annonçant le début de la Normandie… Vous continuerez ensuite votre balade à travers le cours de la Meuvette, un paysage très boisé et légèrement vallonné. L'Avre : rivière de 1ère catégorie - Aqueduc de l'Avre : ouvrage de 102km de long dont les 14 arcades de la Meuvette - Bois des Brouillets : diversité floristique

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

MONTIGNY-SUR-AVRE - Départ : Eglise.

Emprunter le chemin qui traverse l'Avre et remonte à la route. Passer le hameau de la Haye Rault et continuer par un chemin à travers champs. A la route, descendre dans la vallée pour rejoindre Bérou-la-Mulotière.

3.3 km : Passer devant l'église du village et emprunter à droite la petite route qui remonte entre les maisons. Continuer le chemin de plaine qui traverse deux hameaux jusqu'à la route.

4.9 km : Emprunter la D 30 à droite sur 130m et suivre à gauche la route qui descend en direction de la vallée de l'Avre. A la croix, emprunter la piste forestière qui monte dans le Bois des Brouillets. Continuer tout droit jusqu'au carrefour du Grand Rond Point.

7.3 km : Au carrefour, prendre le second chemin à droite et rejoindre le hameau des Brouillets. Prendre la D 3143 sur 230m et emprunter le chemin à droite rejoignant les arcades de la Meuvette.

9.5 km : En bas du chemin, tourner à droite avant la rivière en direction des arcades de la Meuvette. Suivre le chemin longeant le Bois de la Cavée jusqu'à Revercourt.

11.1 km : Traverser Revercourt et prendre la première route à gauche qui traverse la Meuvette. Remonter la Côte des Bruyères et tourner à droite en direction de Saint Lubin-de-Cravant.

13.2 km : Suivre la D 314 sur 270 m à gauche et bifurquer à droite au niveau du Bois du Béchet. Continuer le chemin qui traverse la D 117. Au hameau Le Béchet, prendre à droite le chemin qui ramène à Vitray-sous-Brézolles.

17.5 km : Entrer dans Vitray-sous-Brézolles et se diriger vers l'église. Passer le cimetière et suivre le chemin qui rattrape la D 4. Emprunter la D 4 à droite sur 500m et prendre à gauche la D 1171 vers Prudemanche.

21.2 km : Dans le virage, suivre en face le chemin menant au château d'eau. Passer le hameau de la Bouverie et prendre le chemin à droite qui rejoint le chemin de Saint Rémy. Traverser la D 1171 et suivre le chemin jusqu'à la D 314. Prendre la route à gauche sur 500m puis le chemin à droite vers le château d'eau.

26.2 km : Au hameau du Bois Fautray, prendre la D 1171 à gauche sur 200m puis le chemin à gauche traversant la plaine jusqu'à la D 117.

28 km : Suivre la route à gauche sur 230m puis emprunter à droite à l'orée du bois. Le suivre jusqu'aux arcades de la Meuvette.

30.3 km : Suivre la Meuvette sur 550m puis la traverser. Suivre le chemin qui remonte au hameau de Chêne-Simon. Entrer dans le Bois des Brouillets et suivre la piste forestière. Passer le carrefour du Grand Rond Point et continuer la piste qui redescend dans la vallée de l'Avre.

34.6 km : A la route, reprendre l'itinéraire en sens inverse jusqu'à Montigny-sur-Avre.

40.6 km : Arrivée.

BALISAGE DES SENTIERS

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page **randonnees.eurelien.fr/le-balisage**

CHARTE DU RANDONNEUR

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils presents sur la page **randonnees.eurelien.fr/la-charte**